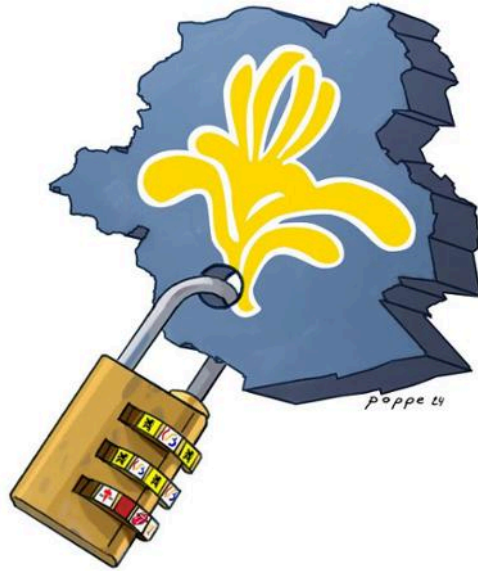


Opinion

Débloquons Bruxelles !



Il importe de discuter sans tarder des avantages et inconvénients des différentes formules électorales alternatives en Région bruxelloise, de manière à ce que la réforme indispensable puisse être effective en 2029.

Dans les années 1980, il était inconcevable qu'un francophone vote pour un candidat néerlandophone, et vice versa. Pour protéger les intérêts légitimes de la minorité néerlandophone, un système électoral a été mis en place avec deux collèges électoraux distincts.

Mais Bruxelles a changé. Les Bruxellois d'origine étrangère ne représentent plus 20 % de l'électorat, mais les deux tiers. La mobilité et la laïcité ont supplanté la politique linguistique comme principaux sujets de division politique. La part des néerlandophones dans la population a continué à diminuer : entre 2006 et 2024, selon les données collectées tous les six ans pour le Taalbarometer de la VUB, elle est passée de 6,8 % à 6,3 % pour les néerlandophones purs, et de 8,7 % à 5,5 % pour les néerlandophones partiels. Malgré cela, entre 2009 et 2024 la part des votes exprimés dans le collège électoral néerlandophone a bondi de 11,2 % à 17,1 %.

Règles du jeu

Comment l'expliquer ? Notamment par le fait que des électeurs non néerlandophones ont particulièrement apprécié la persévérance de la ministre Elke Van den Brandt (championne des voix dans le collège néerlandophone), ou se sont sentis mieux représentés par Fouad Ahidar (dont le parti, nouvellement créé, est arrivé second), ou encore ont pensé avant tout à

leurs enfants (91 % des élèves des écoles néerlandophones bruxelloises ont au moins un parent non néerlandophone). Un tel comportement électoral n'est pas une transgression coupable des règles du jeu électoral. C'est une utilisation parfaitement démocratique d'un modèle devenu obsolète.

Ce modèle empêche les partis francophones et néerlandophones de présenter des listes communes pour les élections régionales, comme ils le font désormais pour les élections fédérales comme pour les élections communales. De plus, il contribue à l'impasse actuelle. Les vétos francophones contre Ahidar et la N-VA peuvent sans doute être interprétées comme des violations de l'autonomie de la formation gouvernementale néerlandophone, voire comme des tentatives déplacées d'imposer de nouveaux cordons sanitaires. Mais ils sont compréhensibles : après tout, il s'agit de constituer une équipe suffisamment soudée pour qu'elle puisse fonctionner pendant cinq ans, sans trop de querelles.

Devenu dysfonctionnel, le double collège électoral doit être supprimé, mais la représentation garantie des néerlandophones doit être maintenue. Pourquoi ? Les Bruxellois d'origine flamande n'ont pas le droit de détenir plus de pouvoir que les Bruxellois d'origine marocaine, par exemple. Dans une démocratie, tous les citoyens sont égaux.

Compréhension et coopération

Mais il est dans l'intérêt légitime de Bruxelles que ses organes de décision comprennent suffisamment de personnes capables de promouvoir la compréhension mutuelle et la coopération avec la région néerlandophone qui l'entoure et avec un État fédéral dans lequel les néerlandophones sont majoritaires. En outre, il faut qu'il y ait suffisamment d'élus aptes à siéger dans les organes des commissions communautaires et à représenter Bruxelles dans les parlements communautaires.

Tout cela est possible sans collèges électoraux séparés. Possible, mais pas pour autant évident. Il importe de se mettre à l'ouvrage et de discuter sans tarder des avantages et des inconvénients des différentes formules alternatives, de manière à ce que la réforme indispensable puisse être effective en 2029.

Mais pour l'heure la plus grande urgence est ailleurs. Les obstacles découlant du modèle dysfonctionnel actuel mais aussi de stratégies étroitement partisans doivent être surmontés pour qu'un gouvernement puisse être formé rapidement. Celui-ci devra prendre dans de très brefs délais des décisions douloureuses mais équitables. Cela demandera beaucoup d'imagination et surtout de courage. Si nos dirigeants politiques bruxellois y parviennent, nous pourrions être fiers d'eux. S'ils n'y parviennent pas, les Bruxellois devront craindre pour leur autonomie laborieusement acquise.

En janvier 2011, sept mois après les élections, il n'y avait toujours pas de perspective de gouvernement fédéral. Honteux de l'incapacité dont les responsables politiques du pays

faisaient preuve, cinq étudiants ont alors organisé la grande manifestation Shame. Si la formation du gouvernement régional s'éternise et que quelqu'un prend une initiative similaire, je serai certainement de la partie.